



Risque encouru penal

Par **Tami74**, le **19/05/2021** à **10:10**

Bonjour je me suis fait contrôler positif à l'alcool. Ils ont retenu 0,40mg/L. - est ce que forcément je passe au tribunal ?

- si c'est le cas, puis-je récupérer mon permis le temps d'être convoqué ?

j'ai besoin de mon permis pour mon travail, c'est primordial.
pensez-vous qu'une solution, peut m'être favorable.
merci

Par **jodelariege**, le **19/05/2021** à **10:45**

bonjour

lisez ci dessous

<https://www.legipermis.com/infractions/alcool-permis-conduire.html>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14855>